

Interpellation écrite du 27 novembre 2024 de M. Simon Brandt: «Suppression abrupte de la subvention de l'Olympique de Genève: quo vadis?»

Comme s'en en fait écho le journal *20 Minutes*¹ du 26 novembre 2024, l'analyse des comptes de l'Olympique de Genève (OG) a conduit la Ville à le priver de l'usage de ses installations à Varembé. Ce sont ainsi plusieurs équipes, dont une qui joue la promotion en 2^e ligue inter (le cinquième niveau suisse) et un mouvement junior regroupant 300 jeunes, qui sont concernées par cette mesure expliquée comme suit:

La raison: des comptes très douteux. Pour rappel, la Ville les exigeait déjà début 2024, afin que le Contrôle financier interne (CFI) les analyse. A l'époque, le club était suspecté d'utiliser les cotisations des juniors pour alimenter l'équipe fanion, ce qu'il s'était engagé à ne pas faire. La Municipalité a finalement obtenu les écritures réclamées. Las, après «une double analyse financière et de gouvernance, interne et externe, la Ville constate que l'association OG n'est plus éligible à l'octroi de subventions monétaire et non monétaire».

En langage footballistique, il semble donc qu'on soit passé directement au carton rouge sans passer par le jaune. Sachant qu'au final, quelle que soit la responsabilité du comité de l'Olympique Genève, ce sont des centaines de jeunes n'ayant commis aucune faute qui sont punis par la décision du Conseil administratif. Et de se demander pourquoi prendre une telle décision alors que d'autres entités subventionnées ont pu bénéficier de la mansuétude du Conseil administratif pour des problèmes de gestion analogues, voire plus graves. Quelques explications semblent donc nécessaires.

En conséquence de quoi, je pose les questions suivantes au Conseil administratif, que je remercie par avance pour ses réponses.

- Qu'est-ce qui justifie la suppression immédiate de la subvention de l'Olympique de Genève? Si les manquements sont si graves, le Conseil administratif a-t-il dénoncé les faits à la justice? Sinon, pourquoi?
- Pourquoi ne pas avoir assorti la menace de sanction d'un sursis, par exemple avec un encadrement strict des comptes pour ne pas punir les centaines de jeunes membres du club?
- Quelle est la responsabilité de l'actuel comité de l'Olympique Genève dans les problèmes de gestion? Si les problèmes découlent de l'ancien comité comme expliqué dans la presse, pourquoi punir l'actuel comité plutôt que l'accompagner dans le processus d'assainissement?
- Qui a été mandaté pour faire l'interface avec les parents et pour quel montant?

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/geneve-le-couperet-tombe-un-gros-club-de-foot-privé-de-terrain-103227551> (consulté le 27 novembre 2024)